



COMMUNIQUÉ

VIOR ANNONCE UNE ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES VIRTUELLE

MONTRÉAL, CANADA, le 8 décembre 2020 - SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE VIOR INC. (TSX-V: VIO, FRANKFURT: VL51) ("Vior" ou la "Société") annonce que, tel qu'indiqué sur l'avis de convocation daté du 5 novembre 2020, elle tiendra son assemblée annuelle des actionnaires 2020 (l'« Assemblée ») le mercredi 9 décembre 2020 à 13h30 (heure de l'Est) en format virtuel en raison de la poursuite des préoccupations de santé publique liées à la pandémie de COVID-19.

Vior accueillera donc tous les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés qui voudraient participer à l'Assemblée à le faire en ligne en se joignant à la webdiffusion en direct disponible à l'adresse suivante :

<https://ca1se.voxco.com/SE/?st=imZLd8veiGgU2qX%2BAB6jh1X%2BcRcm3dQg26lBE7LDgio%3D>

À propos de Vior

Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, d'explorer et de développer des projets de haute qualité dans des juridictions minières éprouvées et favorables en Amérique du Nord. Au fil des années, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects miniers de haute qualité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Mark Fedosiewich
Président et chef de la direction
Tél. : 613-898-5052
mfedosiewich@vior.ca
Site Web : www.vior.ca
SEDAR : Société d'exploration minière Vior inc.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques connus et inconnus et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des résultats escomptés. Ces risques et ces incertitudes comprennent ceux décrits dans les

rapports périodiques de Vior, notamment dans le rapport annuel ou dans les documents déposés par Vior de temps à autre auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières.